



MAIRIE D'AMBRES
81500 AMBRES
☎ 05.63.58.31.35
@ accueil@mairie-ambres.fr

Ambres, le 8 décembre 2022

J'ai le plaisir de vous convier au prochain **Conseil Municipal** qui se tiendra :

**Le Jeudi 15 Décembre 2022
à 19h45
à la Salle du Conseil Municipal à la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Contrat de prestation d'assistance progiciels Berger Levrault avec l'ADM 81
2. Renouvellement de la convention de mise à disposition du service commun intercommunal d'accueil périscolaire les mercredis sur le site de l'ALSH La Treille
3. Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU
4. Lancement de l'étude géotechnique relative au glissement de terrain du Pont d'Ambres et décision modificative associée
5. Décision modificative relative aux charges de personnel (ch.012)
6. Décision modificative relative autres charges de gestion courante (ch.65)
7. Décision modificative relative aux charges financières (ch.66)
8. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sur l'évaluation du transfert de la compétence « Centre aquatique intercommunal à Lavour » au 1er Janvier 2022 et la modification de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire » au 1er Janvier 2023

Questions diverses

Le Maire,
Daniel MARQUES